



Compte Rendu du Conseil d'Administration

du 5 novembre 2019

Ordre du jour:

1. Approbation du compte-rendu précédent.
2. Réflexion sur le changement de présidence.
3. AG de la Ligue (Ateliers, et AG statutaire) et AG de l'UFOLEP à Savenay, le samedi 16 novembre. Présentation. Qui y participe ?
4. Proposition de modification des aides aux voyages scolaires.
5. Questions diverses
 - Quel document d'information présentant l'AL donnons-nous dans les classes ?
 - Compte rendu de la rencontre avec le service enfance jeunesse.
 - Compte rendu de la rencontre avec les jardiniers des carrés de la bibliothèque
 - Compte rendu de la réunion avec le service animation sportive du conseil Départemental.
 - Brochure "Histoire de l'école". Diffusion des exemplaires gratuits. Combien, à qui, quand

Présents : CORMERAIS Evelyn, COUTARD GOURBIL Marie-Claire, DECOURTY Isabelle, MARSOLIER Denis, MARTIN Eva, OLLIVIER MARCHAND Cécile, RADIGOIS Jean-Michel, RADIGOIS Marité, RENAUDIN Annie-Claude, ROUAUX Louise, SIMON Françoise, CLAUSSE Thierry

Excusés : BOUTET Carole, BRETIN Marie-Thérèse, CHOLOT Sandrine, LEHUCHER Laurence, MARTIN Christiane, MARTIN Guy, MORICEAU Christian, MORISSEAU Carole, PEYTREMANN André, ROUTIER Yves

La séance est ouverte à 20h30.

1. Approbation du compte-rendu précédent.

En l'absence de remarques, le compte-rendu d'octobre 2019 est adopté à l'unanimité.

2. Réflexion sur le changement de présidence.

Annie-Claude RENAUDIN rappelle sa décision de ne pas renouveler son mandat de présidente. Il faut réfléchir à la transition. Eventuellement, faire évoluer le poste vers une co-présidence d'autant que cette possibilité a été introduite dans nos statuts en 2014.

Françoise SIMON recherche les documents établis à cette occasion. Ils seront joints à la prochaine convocation.

3. AG de la Ligue (Ateliers, et AG statutaire) et AG de l'UFOLEP à Savenay, le samedi 16 novembre. Présentation. Qui y participe ?

- 9h : AG UFOLEP et AG USEP
- 9h30 : Accueil pour les ateliers de la Ligue.
 - Atelier 1: Projet fédéral 2020-2024.
 - Atelier 2 : Adhérent consommateur ou adhérent consom'acteur ?
 - Atelier 3 : Passer de la présidence à la co-présidence : une piste pour le renouvellement des dirigeants ?
- 14h : AG statutaire de la Ligue FAL44.
- 17h30 : AG extraordinaire (Les biens patrimoniaux de la Turmelière)

Evelyn CORMERAIS participera à l'Atelier 2 et à l'Assemblée Générale statutaire.

Isabelle DECOURTY participera à l'Atelier 3 et à l'Assemblée Générale statutaire.

Jean-Michel RADIGOIS participera à l'Assemblée Générale de l'UFOLEP.

Françoise inscrit Evelyn et Isabelle aux ateliers et au repas.

Laïcité : L'APE organise le 9 décembre 2019 (à confirmer), Salle du Bois de la Haie, une conférence-débat sur la laïcité. Yvon Routier a préparé un texte très précis sur les origines et l'actualité de la Laïcité. Ce texte a été mis sur le site de l'Amicale, dans la rubrique "A retenir/ Et si nous faisons le point sur la laïcité."

Les formations "Laïcité" proposées par la FAL sont en cours. Elles serviront à alimenter le débat.

4. Proposition de modification des aides aux voyages d'étude.

Le prix des voyages est différent selon qu'il s'agit d'enfants du primaire, du collège ou du lycée, que la destination est la France ou l'étranger. Comment rester équitable ?

La discussion s'engage autour de ratio ou de plafonnement possible.

Un consensus s'établit autour de l'idée suivante :

- La prise en charge ne pourra excéder un certain pourcentage du prix du séjour, en fonction du QF.
- L'aide maximum par participant reste inchangée et fonction de l'enveloppe globale.
Exemple, une personne dont le QF est inférieur à 556, peut toucher jusqu'à 120€ sans dépasser 50% du prix du séjour. Si le voyage coûte 140€, la personne touchera non pas 120€ mais 70€. S'il coûte 240€, elle pourra toucher 120€.(en respectant l'enveloppe globale affectée à ce poste)
Une personne dont le QF est supérieur à 1757, peut toucher jusqu'à 50€ sans dépasser 5% du prix du séjour. Si le voyage coûte 140€, la personne touchera non pas 50€ mais 7€.

QF	% DU PRIX DU SEJOUR	AIDE MAXI / ENFANT
< 556	50%	120,00 €
557 à 756	40%	110,00 €
757 à 956	30%	100,00 €
957 à 1156	25%	90,00 €
1157 à 1356	20%	80,00 €
1357 à 1556	15%	70,00 €
1557 à 1756	10%	60,00 €
1757 et plus	5%	50,00 €

RESOLUTION : CETTE MODIFICATION EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES PRESENTS.

Comment diffuser l'information aux parents ? L'information sera donnée lors du Conseil de Coop du 21 novembre 2019. Nous demanderons que le document explicatif soit inclus dans les cahiers de liaison de tous les élèves.

5. Questions diverses

- **Quel document d'information présentant l'AL donnons-nous dans les classes ?**

Certaines classes n'ont pas eu l'information sur les activités de l'Amicale lors des réunions de classes de la rentrée. Faut-il le faire maintenant ?

C'est maintenant un peu tard. D'ailleurs, toutes ces informations sont en bonne place sur le site de l'Amicale Laïque !

- **Compte-rendu de la rencontre avec le service enfance jeunesse.**

Au niveau des TAP et du jardin de Koko : il faudrait recruter d'autres animateurs. A cet effet, nous devons faire un article pour le bulletin municipal de janvier, faire inscrire l'annonce sur les panneaux lumineux de la commune et l'indiquer sur notre site.

Le service Enfance jeunesse recherche un animateur pour un atelier de mosaïque sur le temps des TAP. L'APE fait passer l'information dans son réseau

Un stage de 2 jours de découverte du canoë- kayak sera organisé durant les vacances de printemps.

Dans le cadre des TAP, cette année, l'activité canoë-kayak sera proposée aux classes de CM1 et CM2. A l'avenir, c'est aux CM1 qu'on proposera cette activité ce qui permettra aux jeunes qui le souhaitent de s'inscrire à l'école de pagaie et de pouvoir pratiquer cette activité pendant une année avant d'intégrer le collège.

- **Compte-rendu de la rencontre avec les jardiniers des carrés de la bibliothèque.**

Deux personnes n'ont pas repris l'activité et sont remplacées par deux nouvelles. Une parcelle a été divisée car elle était trop grande pour le jardinier, l'Amicale Laïque l'utilisera pour planter des pommes de terre pour la soupe solidaire.

- **Compte-rendu de la réunion avec le service Animation Sportive du conseil Départemental (secteur Vignoble)**

Il s'agissait de faire l'état des lieux concernant les structures, les locaux et le matériel pour optimiser leur utilisation. L'animation Jeunesse et Seniors est fortement développée par le CD. Caffino deviendra un des pôles "Station Trail" ce qui suppose l'entretien des circuits par le CD.

- **Brochure "Histoire de l'école". Diffusion des exemplaires gratuits. Combien, à qui, quand**

Les brochures "Histoire de l'école publique à Château-Thébaud" ont été imprimées (50 exemplaires pour 277€) Une vingtaine d'exemplaires seront offerts lors de la fête de l'Amicale Laïque du 24 janvier 2020. Les autres seront vendus au prix de 8€. La version numérique est téléchargeable gratuitement sur le site de l'Amicale Laïque.

- **Intervention de Thierry CLAUSSE pour l'APE.**

L'exposition-vente de livres aura lieu les 29 et 30 novembre 2019. L'APE a sollicité la participation auprès des enfants d'une "facilitatrice visuelle", Isabelle ABRAHAM, qui dessine les histoires que racontent les enfants. Sa prestation est de 840€.

RESOLUTION : L'AMICALE LAÏQUE PRENDRA EN CHARGE 50% DE CETTE PRESTATION, A PARTIR DE L'ENVELOPPE GLOBALE ANNUELLE BUDGETEE POUR L'ECOLE.

Pour rappel, l'APE et l'Amicale Laïque se partagent le montant total des livres qui sont offerts aux enfants pour Noël (7,50€ en moyenne par enfant) Il serait peut-être judicieux de le rappeler aux parents via les cahiers de liaison.

- **Message de Christian MORICEAU (excusé)**

Tous les membres du Conseil d'Administration sont invités à la célébration des 40 ans du canoë-Kayak, le samedi 30 novembre, à partir de 15h. Ceux qui voudraient participer au repas doivent se faire connaître au plus vite.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

Prochain Conseil d'Administration le 3 décembre 2019, à 20h30, salle de la Maine

En cas d'absence prévenir Françoise SIMON ou Marie-Claire COUTARD GOURBIL

Pensez au covoiturage

Compte-rendu rédigé M-C. Coutard Gourbil et F. Simon

Vu, la présidente :

Annie-Claude Renaudin